Patrice Brossat (CGT) - Financement de la perte d'autonomie

TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 22/11/2023

Saisine liée : SOUTENIR L'AUTONOMIE : LES BESOINS ET LEURS FINANCEMENTS

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Direction confédérale de la CGT

Questions à M. Patrice Brossat, membre de la direction confédérale de la **CGT**.

Auditionné par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quel financement de la perte d'autonomie ?".

© - copyright CESE - Mai 2024